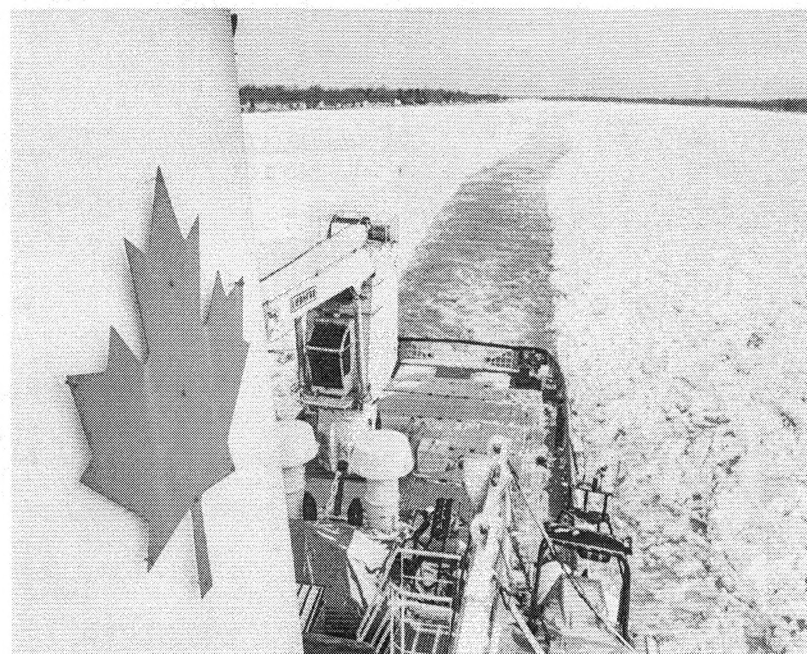

Fisheries and Oceans Canada | Pêches et Océans Canada

SECRET

Current Issues: Ministerial Briefing





Fisheries and Oceans Canada (DFO)

Canadian Coast Guard (CCG)

July 2018

Canada

Purpose and Overview

- The purpose of this deck is to provide you with an overview of current issues that will require early attention:

1 Oceans Agenda
- Protecting 10% of Canada's Oceans and Marine Protected Area (MPA) Networks
- Ministerial Panel on MPA Standards

2 Reconciliation
- Ahousaht Decision and Implementing Court Order
- Advancing Fisheries Negotiations in BC
- New Arctic Region

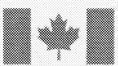
3 Aquaculture
- Program Renewal / Legislative Framework
- British Columbia Issues
- Aquaculture Science

4 Whales
- North Atlantic Right Whale Management
- Southern Resident Killer Whale Management

5 Fisheries Management
- *Fisheries Act* Renewal
- Commercial Fisheries
- Freshwater Fish Marketing Corporation (FFMC)
- Newfoundland Recreational Salmon Mid-season Review Decision
- Collaboration for Atlantic Salmon Tomorrow
- Pacific Salmon

6 International Agenda/FPT
- North American Free Trade Agreement (NAFTA)
- G7 / Ministerial Meeting
- Renewal of Pacific Salmon Treaty (PST)

7 Canadian Coast Guard
- Fleet Renewal
- Acquisition of Interim Icebreakers
- Emergency Towing Vessels



Fisheries and Oceans Canada | Pêches et Océans Canada

SECRET

1 Oceans – Protecting 10% of Canada's Ocean and MPA Networks

Issue: The Government of Canada is committed to protecting 10% of Canada's ocean by 2020 and advancing Marine Protected Area (MPA) Network maps for consultation.

Context:

- As of June 30, Canada has protected 7.9% of its ocean, up from 0.9% in 2015. The remaining 2.1% will require ongoing cooperation with provincial and Indigenous governments.
- Preliminary MPA Networks have been developed over the past seven years by the Government of Canada with provinces, First Nations (FN), and stakeholders.
- The networks for the Gulf of St. Lawrence and the Scotian Shelf/Bay of Fundy are ready for public comment and are awaiting release. Other priority bioregions are aiming to finalize MPA Networks (NL, BC) by April 2019.
- Balancing conservation/growth: NS, NL and oil and gas interests are concerned about potential overlap between the network maps and the call for bids processes of the Offshore Petroleum Boards.

Next Steps / Decisions:

- Achieving 10% Target:
  - Pass Bill C-55, An Act to amend the *Oceans Act* and the related *Canada Petroleum Resources Act*, through the Senate.
  - Finalize MPAs in development.
  - Identify new areas, especially in the Arctic, for designation.
- MPA Networks:
  - Plan for the release of MPA network maps for consultation, which includes: finalizing discussions with the provinces (in conjunction with NRCan); launching public consultations on proposed networks; and, initiating Marine Spatial Planning processes in four areas funded in Budget 2018 (including NS, NL).

Canada

1

Oceans – Advisory Panel on MPA Standards

Issue: Minister LeBlanc established a 7-person panel to recommend categories and standards for MPAs in Canada.

Context:

- For over 20 years, MPAs have been developed locally and regionally using a risk-based approach; this has led to MPAs having different conservation objectives and protection standards.
- Public feedback on the proposed Laurentian Channel MPA in NL strongly opposed oil & gas activity in MPAs.
- The National Advisory Panel on MPA Protection Standards has been holding hearings across Canada since April 2018 to make recommendations on what the standards should be in Canada.

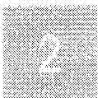
Next Steps / Decisions:

- Interim report is expected in August; the panel co-chairs have written to the Minister requesting a face-to-face meeting in mid-August to discuss.
- Final report is expected in mid-September 2018.



Fisheries and Oceans Canada | Pêches et Océans Canada

Protected – Solicitor Client Privilege **SECRET**



Reconciliation – Ahousaht Decision and Implementing Court Order

Issue: DFO is continuing work needed on the Ahousaht decision and implementing Court Order.

Context:

s.21(1)(b)

- On April 19, 2018, the British Columbia Supreme Court (BCSC) released its decision in the justification phase of the Ahousaht trial, which interpreted the nature and scope of the Ahousaht right to fish and sell fish (within 9 nautical miles, small-scale, artisanal, local, multi-species fishery using small boats).
- The BCSC found that some aspects of licensing regime were unjustified infringements (e.g. chinook and coho priorities for recreational fishery in Pacific Salmon Allocation Policy, certain requirements applicable to the commercial fishery).
- [redacted]
- The Court Order is currently under development with the next appearance with the judge scheduled for July 20, 2018. [redacted]

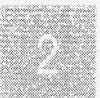
Next Steps / Decisions:

- [redacted]

Canada

 Fisheries and Oceans Canada / Pêches et Océans Canada

SECRET



Reconciliation – Advancing Fisheries Negotiations in British Columbia

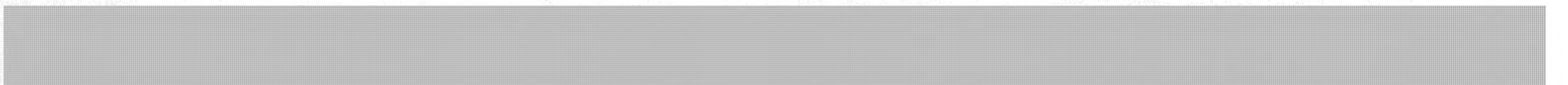
s.21(1)(b)
s.69(1)(g) re: (a)
s.69(1)(g) re: (c)

Issue: DFO continues to advance fisheries negotiations in British Columbia with many FNs.

Context:

- [redacted]

Next Steps / Decisions:

-  [redacted]

Canada

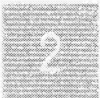
000006



Fisheries and Oceans Canada   Pêches et Océans Canada

s.69(1)(g) re: (a)

SECRET



Reconciliation – New Arctic Region

Issue: DFO/CCG is seeking to create an enhanced Arctic Region that will establish a new model for nation-to-nation/Inuit-Crown engagement, enhance maritime safety and environmental response capacity, and improve support for the Arctic fisheries sector, which is an economic driver of the Northern economy.

Context:

- The Arctic Policy Framework (APF) is a whole-of-government initiative that will include new investments from a number of Departments aimed at enhancing the well-being of Northerners.
- There is an increasing demand for expanded Coast Guard and DFO services due to: Increases in Arctic marine traffic (e.g. marine traffic grew by 30% per annum); and Nunavut accessing only $86.3M of a possible $126M in quota values for commercial fisheries.
- A new Arctic Region will be a tangible step towards advancing reconciliation and will position DFO/CCG to contribute significantly to Canada's response to growing geopolitical and commercial interest in the Arctic.
- New regional offices will be implemented progressively, with administrative responsibilities and activities gradually transferred from the current Central and Arctic Regions headquartered in Sarnia and Montreal.

Next Steps / Decisions:

- DFO/CCG, along with the Inuit Tapiriit Kanatami, are collaborating on a selection process for the new leadership positions.
- [redacted]

Canada

s.21(1)(b)
s.69(1)(g) re: (a)
s.69(1)(g) re: (c)



Fisheries and Oceans Canada | Pêches et Océans Canada

SECRET

3

Aquaculture – Program Renewal / Legislative Framework

Issue: DFO is leading federal aquaculture program redesign responding to pressure to improve its programs and activities stemming from recent government reports, disagreements on science, and stakeholder concerns.

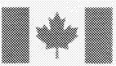
Context:

- June 2017: At Canadian Council of Fisheries and Aquaculture Ministers (CCFAM) meeting, Ministers agreed to continue dialogue on development of a federal Aquaculture Act.
- November 2017: Minister LeBlanc initiated discussions on the development of a Long-Term National Framework for Aquaculture.
- May 2018: Treasury Board Secretariat launched its Regulatory Review on Agri-food and Aquaculture which provides an opportunity for DFO to streamline its regulatory framework.
- [redacted]

Next Steps / Decisions:

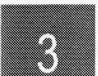
- September 2018 (TBC): CCFAM meeting; [redacted]
- [redacted]
- [redacted]

Canada



Fisheries and Oceans Canada | Pêches et Océans Canada

SECRET



s.21(1)(b)

Aquaculture – British Columbia

Issue: Some BC stakeholders and FNs are applying pressure on the BC Government and DFO to remove salmon aquaculture net pens from the Pacific coast.

Context:

- Environmentalists and a BC FNs filed three court actions *(Morton/Namgis)* regarding our Minister's authorization of live fish movements. Court dates: September 10-14, 2018.
- On June 20, 2018, British Columbia announced a policy that will require the federal government to confirm that there is no more than minimal risk to wild salmon and will require aquaculture operators to have agreements with FNs to operate in their territory by June 30, 2022.

Next Steps / Decisions:

- [redacted]
- A set of peer reviewed risk assessments of pathogen impacts on wild salmon is underway, [redacted]

Canada

3

Aquaculture - Aquaculture Science

Issue: Science related to aquaculture, including DFO-led science, is coming under significant scrutiny, and there is a lack of consensus on the risk of aquaculture on wild fish populations.

Context:

- In view of this, the Ministers of Science and Fisheries and Oceans requested Dr. Mona Nemer, Chief Science Advisor to the Government of Canada, to lead an Independent Expert Panel on Aquaculture Science.
- The Panel is expected to report publicly in the fall of 2018, with recommendations focussing on: the role of science in decision-making; and, the communication of science and decisions around aquaculture.

Next Steps / Decisions:

- Continue to reinforce the importance of scientists being able to speak publicly about their science.
- Assess the Independent Expert Panel report and recommendations when they are available.

4

Whales – North Atlantic Right Whales

Issue: Fisheries Management measures to protect North Atlantic right whales (NARW).

Context:

- Unprecedented NARW deaths occurred in Canadian waters in 2017 (12) due to ship strikes and entanglement.
- Fisheries management measures were established in 2017-18 to protect the NARW, including: static and dynamic (temporary) closures for non-tended fixed gear fisheries; increased aerial and at-sea surveillance; reporting requirements for lost gear and interactions with marine mammals; gear and trap requirements; changes to snow crab season in the southern Gulf of St. Lawrence, etc.
- The *Marine Mammal Regulations* (MMRs) minimum approach distance of 100 metres for most whales, including NARW, were published on July 11, 2018.
- There continues to be a mixed response among industry, concern about consistency, engagement, and a call for a review ahead of the 2019 season.

Next Steps / Decisions:

- DFO to seek feedback from harvesters in late summer/fall; the management regime will be evaluated in Fall 2018 and discussed with stakeholders in advance of 2019. DFO to conduct year end review.
- Demonstrate how Canadian fisheries management measures designed to protect marine mammals are comparable in effectiveness to those of analogous U.S. fisheries, which will be mandatory in order to meet market access requirements under the U.S. Marine Mammal Protection Act, beginning in 2022.

4

Whales – Southern Resident Killer Whales

Issue: Fisheries management measures to protect endangered Southern Resident killer whales (SRKW) .

Context:

- The current population of 76 whales, listed as endangered under the *Species at Risk Act* (SARA), are facing imminent threat due to: 1) physical and acoustic disturbance from vessel traffic; 2) lack of prey from low chinook returns and fishing; and 3) contaminants.
- Ministers of DFO and ECCC determined, in May 2018, that the population is facing imminent threat to survival and recovery. Fisheries management measures were put in place spring/summer 2018 to address the threat of prey availability, including fisheries closures and reductions in three key foraging areas.
- Other key measures include: amended *Marine Mammal Regulations* that increase minimum approach distances to reduce disturbances; and, voluntary vessel traffic limitations to reduce underwater noise in critical habitat areas.
- DFO is amending the Species at Risk Recovery Strategy to include additional Critical Habitat for SRKW.
- [redacted]

Next Steps / Decisions:

- Continue Multi-Stakeholder and Indigenous Working Group for SRKW (first meeting July 30).
- [redacted]



Fisheries and Oceans Canada | Pêches et Océans Canada

SECRET

5

Fisheries Management - *Fisheries Act* Renewal

Issue: The Government of Canada is committed to restore lost protections and incorporate modern safeguards in the *Fisheries Act*.

Context:

- Mandate Letter : "Work with the Minister of Transport to review the previous government's changes to the *Fisheries and Navigable Waters Protection Acts*, restore lost protections, and incorporate modern safeguards."
- C-68 *An Act to amend the Fisheries Act and other Acts in consequence* introduced February 6, 2018. Key areas include: reconciliation with Indigenous Peoples; fish and fish habitat protection provisions; rebuilding fish stocks; strengthening the inshore policies; provisions to create a fisheries management order power; biodiversity protection provisions; and Marine Mammals in captivity provisions.
- C-68 part of the Government of Canada's Review of Environmental and Regulatory Processes that also includes C-69 *An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts.*

Next Steps / Decisions:

- Bill C-68 awaiting referral to Senate Standing Committee; targeting Spring 2019 for Royal Assent.
-
-



Canada

5

Fisheries Management – Commercial Fisheries

Issue: DFO faces upcoming challenges in the management of certain commercial fisheries dealing with stability of access and allocation.

Context:

- DFO is undertaking a review of redfish allocations as the stock status improves and we look to potentially re-open a commercial fishery.
- DFO announced a process for Expressions of Interest for the Arctic surf clam fishery to introduce a fourth licence.
- A consultation process will be launched to develop regulations on the suite of inshore licensing policies and stock rebuilding.

Next Steps / Decisions:

- September: Review of Redfish completed for ministerial decision.
- Ongoing engagement in the Arctic surf clam process.
- July – September: Consultation process for regulatory development.



Fisheries and Oceans Canada — Pêches et Océans Canada

SECRET

5

Fisheries Management – FFMC

Issue: The Freshwater Fish Marketing Corporation (FFMC).

Context:

- You are the responsible minister for the FFMC, DFO's only Crown corporation. FFMC is based in Winnipeg with approximately 350 employees in Western Canada.
- The FFMC is a legislatively-enforced single buyer that consolidates the production of many small, isolated fisheries under one collection, processing and selling umbrella.
- At the time of its establishment (1969), it included 5 participating jurisdictions (AB, SK, MB, the NWT and ON) – as of 2017, all jurisdictions with the exception of NWT have left the arrangement in favour of the open market.
- 

Next Steps / Decisions:

- 
-
-

Canada

5

Fisheries Management – NL Recreational Salmon

s.21(1)(b)

Issue: Newfoundland & Labrador Recreational Salmon Mid-season Review Decision.

Context:

- DFO has committed to a mid-season review decision of the salmon fishery by July 20, which currently allows an individual take of up to 2 salmon.
- Review is based on salmon returns during the first half of the fishery season monitored by DFO.
- 2 review decisions: one for Newfoundland and a second for Labrador.

Next Steps / Decisions:

- In general, salmon returns are down substantially. The options for decision will be to:



- Decision on the Newfoundland fishery expected July 19, Labrador two weeks later (given a later salmon return).
- Outreach to Province of Newfoundland July 12; technical briefing for industry July 16; technical briefing for media July 16.

5

Fisheries Management – CAST

Issue: Collaboration for Atlantic Salmon Tomorrow (CAST), a multi-stakeholder group, has developed a Smolt-To-Adult (SAS) Experiment Proposal to determine if a strategy can be developed to supplement Atlantic salmon populations in the Miramichi River system.

Context:

- The adult stocking project is one of several projects being undertaken or proposed by CAST. DFO has provided funding for other projects, while ACOA and NB have provided substantial funding for this project.
- Two formal science peer reviews led by DFO have addressed the SAS concept and the specific proposal. The most recent peer review by experts took place subsequent to a DFO denial to authorize the release of 630 hatchery-raised SAS adults into the Miramichi River system (in 2017). DFO indicated that the peer review recommendations would need to be addressed before authorizing any large-scale release. DFO also stated any decision on stocking would need to be informed by the input of Mi'gmawe'l Tplu'taqnn Incorporated (MTI). This issue garnered media coverage in Gulf Region and other Atlantic provinces.
- DFO has since received CAST's revised experimental proposal and is in continued talks with CAST and MTI on various elements of the proposal before making final decisions on permits.

Next Steps / Decisions:

- A meeting between MTI and DFO is currently scheduled for July 17, 2018.
- A decision on the permit for stocking Atlantic salmon in the Miramichi system will be needed by late summer 2018. Recommendation will be forthcoming in August.

5 Fisheries Management – Pacific Salmon

Issue: DFO steps to support the conservation and sustainable use of Pacific salmon.

Context:

- A number of salmon populations are in decline due to climate change and other factors, including 5 salmon populations being assessed for potential listing under SARA.
- DFO is taking steps to conserve these stocks, including a 25-35% reduction in fishing mortalities for chinook stocks of concern in 2018. These measures are contentious; particularly with the recreational harvest sector (estimated 300,000 anglers and ~$1B in economic activity).
- DFO has committed to reviewing the Salmon Allocation Policy in light of the recent Ahousaht decision. This will include extensive consultation/collaboration with First Nations and stakeholders.
- DFO is preparing a Wild Salmon Policy (WSP) Implementation Plan to further advance the goals of the Policy (originally developed in 2005 help restore and maintain healthy and diverse salmon populations).

Next Steps / Decisions:

- Completion of final WSP Implementation Plan expected summer 2018, ready for public release in early fall 2018.
- Consideration of additional management measures (including protections for SRKW) for 2019 and beyond.
- Initiate review of the Salmon Allocation Policy, including consultation, beginning in fall/winter 2018.



s.21(1)(b)

6 International Agenda/FPT – NAFTA Renegotiation

Issue: DFO is involved in negotiations on the fisheries text and on the Environment Chapter. The timeline for resumption and conclusion of negotiations is uncertain.

Context:

- NAFTA negotiations have been paused since mid-May, following a meeting of NAFTA trade ministers.
- [redacted]
- NAFTA negotiations are taking place within the broader context of new tariffs imposed by the US tariffs on imported goods (June 1), including steel and aluminum from Canada, and Canada's retaliatory tariffs imposed on more than 100 imported US products.
- [redacted]

Next Steps / Decisions:

- [redacted]
-
-

6

International Agenda/FPT – G7 / Ministerial Meeting

s.15(1)(I.A.)
s.21(1)(b)

Issue: G7 Joint Ministerial meeting on Healthy Oceans, Seas and Resilient Communities.

Context:

- As part of Canada's G7 presidency, Canada will host a Oceans, Energy, Climate cluster of Ministerial meetings in Halifax, September 19-21, 2018.
- Themes of the Oceans meeting on September 20 will be: Plastics and Marine Litter; Sustainable Oceans and Fisheries (including ocean knowledge, and tackling IUU fishing); Resilient Coasts and Communities; and, Clean Offshore Energy.
- A multi-stakeholder summit on oceans will be organized for September 19, 2018.

Next Steps / Decisions:

- DFO will be the lead on the Sustainable Oceans and Fisheries session within the September 20 meeting, and co-lead with NRCan and ECCC on the others. Ministerial participation is recommended for Oceans meeting and the multi-stakeholder summit.
- [redacted]
- Canada and Kenya will co-host the Sustainable Blue Economy Conference in Nairobi, November 26-28, which will be an opportunity to promote the G7 outcomes in a global forum.



Fisheries and Oceans Canada | Pêches et Océans Canada

SECRET

6

International Agenda – PST

Issue: Renewal of the Pacific Salmon Treaty (PST)

Context:

- The PST, the most important Canada-US agreement on Pacific fisheries, commits the Parties to cooperate on the research, management and enhancement of Pacific salmon stocks and sets out the conservation and harvest allocations for migratory salmon stocks.
- In July 2018, the Pacific Salmon Commission (PSC) agreed on proposed amendments to five chapters of the PST (expiring December 31, 2018).
- [redacted]
- A mixed reaction from First Nations and stakeholders is anticipated.

Next Steps / Decisions:

- By mid-July 2018, the PSC will send you a letter outlining their recommendations. Communications materials are being developed.
- [redacted]

Canada

Canadian Coast Guard

7

Coast Guard – Fleet Renewal

s.21(1)(b)

Issue: The National Shipbuilding Strategy (NSS), launched in 2010, is the procurement vehicle for Coast Guard's $7B fleet renewal projects.

Context:

- Under the PSPC-led NSS, Seaspan's Vancouver Shipyards (VSY) is building 3 Offshore Fisheries Science Vessels (under construction); an Offshore Oceanographic Science Vessel (in engineering) and a Polar Icebreaker, along with DND's 2 Joint Supply Ships (JSS).
- Small vessels are competed amongst Canadian Shipyards except for VSY and Irving Shipbuilding Inc., which was selected to build DND's Combat vessels.
- Recently, the CCG has delivered 22 helicopters and 2 of 20 Search and Rescue Lifeboats.
- Delivery of the large vessels has been slower than planned, creating financial pressure in the projects and program gaps in the science program and ultimately in the icebreaking program.
- [redacted]

Next Steps / Decisions:

- The Polar Icebreaker's design is complete, construction is expected following DND's JSS project.

7

Coast Guard – Acquisition of Interim Icebreakers

Issue: Coast Guard is pursuing the acquisition of three used icebreakers to backfill existing large ships while they undergo refits or are being taken out of service.

Context:

- Fleet renewal delays are creating program gaps.
- Following an extensive engagement process with industry, and as per the Prime Minister's January 18, 2018 announcement, negotiations with Chantier Davie led to the issuance of an Advance Contract Award Notice (ACAN) on June 22, 2018 to acquire 3 existing European-based commercial icebreakers through Davie. The ACAN process closed on July 11, 2018.
- The vessels are needed to maintain critical on-water presence when Coast Guard's vessels are being serviced (planned maintenance, unplanned repairs, vessel life extension work), or when aging vessels need to be retired before their replacement enters into service.

Next Steps / Decisions:

- Coast Guard is working with PSPC to review a number of responses to the ACAN, following which a decision on contract award will be made.
- The goal is to have one ship in service for the 2018/19 icebreaking season with the following two to be in operation in 2019/20.



Fisheries and Oceans Canada | Pêches et Océans Canada

SECRET

7

Coast Guard – Emergency Towing Vessels

s.21(1)(b)

Issue: Coast Guard is pursuing the lease of two Emergency Towing Vessels (ETVs).

Context:

- Announced as part of the Oceans Protection Plan, the ETVs will be used to augment emergency response capability on the West Coast.
- The vessels will have the capability of towing large commercial ships, particularly those which are at risk of running aground or polluting.
- The leased ETVs will be fulfilling pressing operational needs while a long-term solution is defined jointly by Coast Guard and Transport Canada.
- Questions have been posed relating to the procurement process, [redacted]

Next Steps / Decisions:

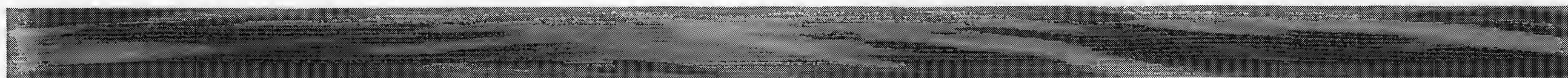
- The RFP closed in April [redacted] The 3-year contract needs to be signed in the very near term in order for the first vessel to be in service this fall, with the second to follow within a year.

Canada



Fisheries and Oceans Canada Pêches et Océans Canada

SECRET



Enjeux actuels
Séance d'information ministérielle





Pêches et Océans Canada (MPO)

Garde côtière canadienne (GCC)

Juillet 2018

Canada

Objet et aperçu

- Cette présentation a pour objet de vous donner un aperçu des enjeux actuels qui solliciteront votre attention dans les meilleurs délais :

- Programme des océans

  1
  - Protéger 10 % des océans et des réseaux d'aires marines protégées (AMP) du Canada
  - Comité consultatif sur les normes concernant les AMP

- Réconciliation

  2
  - Décision rendue dans l'affaire Ahousaht et mise en œuvre de la décision de justice
  - Progression des négociations sur les pêches en C.-B.
  - Nouvelle région de l'Arctique

- Aquaculture

  3
  - Renouvellement de programme / Cadre législatif
  - Enjeux en Colombie-Britannique
  - Sciences de l'aquaculture

- Baleines

  4
  - Gestion de la baleine noire de l'Atlantique Nord
  - Gestion de l'épaulard résident du Sud

- Gestion des pêches

  5
  - Renouvellement de la *Loi sur les pêches*
  - Pêches commerciales
  - Office de commercialisation du poisson d'eau douce (OCPED).
  - Examen de mi-saison sur la décision concernant la pêche récréative du saumon à Terre-Neuve-et-Labrador
  - Collaboration pour le saumon de l'Atlantique de demain
  - Saumon du Pacifique

- Programme international – FPT

  6
  - Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)
  - Réunion ministérielle du G7
  - Renouvellement du Traité sur le saumon du Pacifique (TSP)

- Garde côtière canadienne

  7
  - Renouvellement de la flotte
  - Acquisition de brise-glaces provisoires
  - Navires de remorquage d'urgence

1 Océans – Protéger 10 % des océans et des réseaux d'AMP du Canada

Enjeu : Le gouvernement du Canada s'est engagé à protéger 10 % des océans du Canada d'ici 2020 et à faire progresser les cartes du réseau d'aires marines protégées (AMP) aux fins de consultation.

Contexte :

- En date du 30 juin, le Canada protégeait 7,9 % de ses océans, par rapport à 0,9 % en 2015. Les 2,1 % restant vont exiger une collaboration soutenue avec les gouvernements provinciaux et autochtones.
- Les premiers réseaux d'AMP ont été créés au cours des sept dernières années par le gouvernement du Canada de concert avec les provinces, les Premières Nations (PN) et les intervenants.
- Les réseaux pour le golfe du Saint-Laurent et la plate-forme Néo-Écossaise/baie de Fundy sont prêts pour les commentaires publics et en attente de publication. D'autres biorégions prioritaires ont l'intention de finaliser les réseaux d'AMP (T.-N.-L, C.-B.) d'ici avril 2019.
- Équilibre conservation/croissance : la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador ainsi que l'industrie d'exploration pétrolière et gazière sont préoccupés par le possible chevauchement des cartes de réseaux et des processus d'appel d'offres des offices des hydrocarbures extracôtiers.

Prochaines étapes / Décisions :

- Atteindre la cible des 10 % :
  - Faire adopter par le Sénat le projet de loi C-55, intitulé la *Loi sur les océans* et la *Loi fédérale sur les hydrocarbures* connexe.
  - Achever les AMP en cours d'élaboration.
  - Déterminer de nouvelles aires, en particulier dans l'Arctique, pour leur désignation en tant qu'AMP.
- Réseaux d'AMP :
  - Planifier la publication des cartes de réseau d'AMP aux fins de consultation, ce qui comprend : clore les discussions avec les provinces (de concert avec Ressources naturelles Canada); lancer des consultations publiques sur les réseaux proposés; lancer les processus de planification spatiale marine dans quatre régions financées dans le budget de 2018 (notamment la N.-É. et T.-N.-L.).

1 Océans – Comité consultatif sur les normes concernant les AMP

Enjeu : Le ministre LeBlanc a mis sur pied un comité composé de sept personnes pour recommander des catégories et des normes pour les AMP au Canada.

Contexte :

- Depuis plus de 20 ans, des AMP ont été créées à l'échelle locale et régionale selon une approche fondée sur le risque, ce qui explique que les AMP ont des objectifs de conservation et des normes en matière de protection qui varient de l'une à l'autre.
- La rétroaction du public au sujet de l'AMP proposée pour le chenal Laurentien à Terre-Neuve-et-Labrador indique une vive opposition aux activités pétrolières et gazières dans les AMP.
- Le Comité consultatif national sur les normes concernant les AMP a tenu des audiences partout au Canada depuis avril 2018 pour faire des recommandations sur ce que les normes devraient être au Canada.

Prochaines étapes / Décisions :

- Un rapport provisoire est prévu en août; les coprésidents du comité ont écrit au Ministre pour solliciter une rencontre en personne à la mi-août aux fins de discussion.
- Le rapport définitif devrait être disponible à la mi-septembre 2018.



Réconciliation – décision Ahousaht et exécution de la décision de justice

s.21(1)(b)

Enjeu : Le MPO poursuit son travail relatif à la décision Ahousaht et à la mise en œuvre de la décision de justice.

Contexte :

- Le 19 avril 2018, la Cour suprême de la Colombie-Britannique a rendu sa décision dans la phase de justification du procès Ahousaht, qui a statué sur la nature et la portée du droit du peuple Ahousaht de pêcher et de vendre du poisson (à moins de 9 milles marins, de nature artisanale, locale, polyvalente, et en recourant à de petits bateaux).
- La Cour suprême de la C.-B. a conclu que certains aspects du régime de permis constituaient des violations injustifiées de leurs droits (p. ex., la priorité donnée dans la Politique de répartition du saumon du Pacifique au saumon quinnat et au saumon coho pour la pêche récréative, certaines exigences de la pêche commerciale).
- [redacted]
- La décision de justice fait actuellement l'objet d'une mise au point avec une prochaine comparution devant le juge prévue le 20 juillet 2018. [redacted]

Prochaines étapes / Décisions:

- [redacted]

s.21(1)(b)
s.69(1)(g) re: (a)
s.69(1)(g) re: (c)

Fisheries and Oceans Canada / Pêches et Océans Canada

SECRET

Réconciliation – faire progresser les négociations sur les pêches en Colombie-Britannique

Enjeu : Le MPO continue de faire progresser les négociations sur les pêches en Colombie-Britannique avec plusieurs Premières Nations.

Contexte :

- [redacted]
- [redacted]
- [redacted]
- [redacted]
- [redacted]

Prochaines étapes / Décisions:

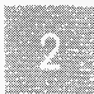
- [redacted]

Canada



Fisheries and Oceans Canada   Pêches et Océans Canada

SECRET



Réconciliation – Nouvelle région de l'Arctique

Enjeu : Pêches et Océans Canada (MPO) et la Garde côtière canadienne (GCC) cherchent à créer une nouvelle Région dans l'Arctique qui établira un nouveau modèle d'engagement de nation à nation pour les Inuits et la Couronne, renforcera la sécurité maritime et la capacité d'intervention environnementale, et améliorera le soutien à l'industrie des pêches de l'Arctique, qui est l'un des moteurs de l'économie du Nord.

Contexte :

- Le cadre stratégique pour l'Arctique est une initiative pangouvernementale qui comprendra de nouveaux investissements de plusieurs ministères dans le but d'améliorer le bien-être des habitants du Nord.
- Il y a une demande croissante pour plus de services offerts par le MPO et la GCC pour les raisons suivantes : une augmentation du transport maritime en Arctique (p. ex. le fret maritime a augmenté de 30 % par an); l'accès du Nunavut a seulement 86,3 M$ sur une possibilité de 126 M$ en quotas de pêches commerciales.
- Une nouvelle Région Arctique représentera une étape concrète à l'appui du processus de réconciliation et permettra au MPO et à la GCC de se positionner de manière à contribuer de façon significative à la réponse du Canada quant à la croissance des intérêts géopolitiques et commerciaux dans l'Arctique.
- De nouveaux bureaux régionaux seront progressivement mis en place, et les responsabilités et activités administratives seront peu à peu transférées des actuelles administrations centrales de la Région du Centre et de l'Arctique, situées à Sarnia et à Montréal.

Prochaines étapes / Décisions :

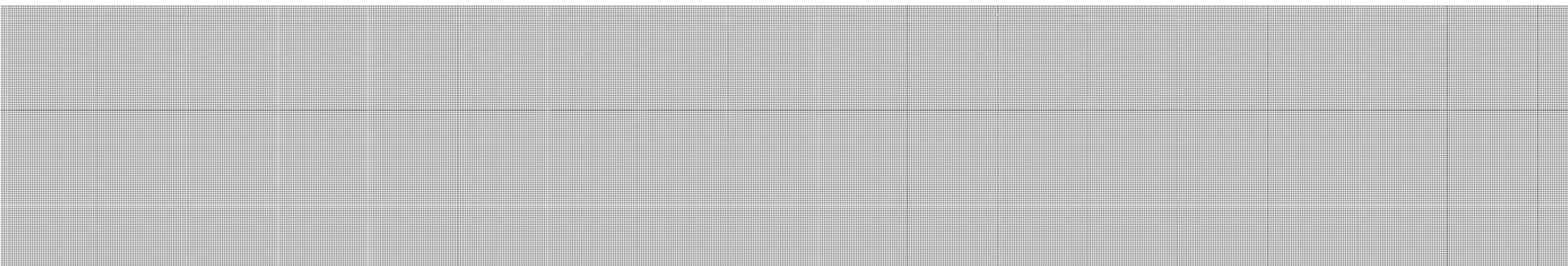
- Le MPO et la GCC, de concert avec l'Inuit Tapiriit Kanatami, collaborent pour mettre sur pied le processus de sélection pour les nouveaux postes de leadership.
- [redacted]

Canada

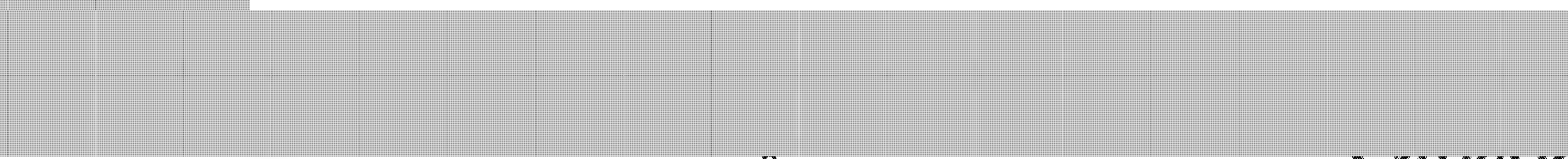
3 Aquaculture – Renouvellement de programme / Cadre législatif

Enjeu : Le MPO dirige la refonte des programmes fédéraux en aquaculture pour répondre aux pressions d'améliorer ses programmes et activités, suite aux récents rapports gouvernementaux, aux désaccords sur la science et aux préoccupations des intervenants.

Contexte :

- Juin 2017 : À la réunion du Conseil canadien des ministres des pêches et de l'aquaculture (CCMPA), les ministres se sont entendus pour poursuivre le dialogue sur la création d'une loi fédérale sur l'aquaculture.
- Novembre 2017 : Le ministre LeBlanc a lancé les discussions sur la création d'un cadre national à long terme pour l'aquaculture.
- Mai 2018 : Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) a publié son examen réglementaire sur l'agroalimentaire et sur l'aquaculture, ce qui a donné l'occasion au MPO de simplifier son cadre réglementaire.
-  [redacted]

Prochaines étapes / Décisions :

- Septembre 2018 (à confirmer) : Réunion du CCMPA; [redacted]
-  [redacted]
- [redacted]



3

s.21(1)(b)

Aquaculture – Colombie-Britannique

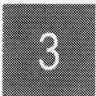
Enjeu : Certains intervenants et Premières Nations en Colombie-Britannique exercent des pressions sur le gouvernement de la C.-B. et le MPO pour que les parcs en filet de l'aquaculture soient retirés de la côte du Pacifique.

Contexte :

- Des environnementalistes et une Première Nation de la Colombie-Britannique ont intenté trois recours devant les tribunaux *(Morton/Namgis)* en ce qui concerne l'autorisation par notre ministre du déplacement de poissons vivants. Dates d'audience : du 10 au 14 septembre 2018.
- Le 20 juin 2018, la Colombie-Britannique a annoncé la mise en application d'une politique qui nécessitera une confirmation du gouvernement fédéral que le risque pour le saumon sauvage ne dépasse pas le seuil minimal et qui exigera également que les exploitants d'entreprises aquacoles concluent des ententes avec les Premières Nations pour mener des activités sur leur territoire d'ici le 30 juin 2022.

Prochaines étapes / Décisions :

- [redacted]
- Un ensemble d'évaluations des risques examinées par des pairs portant sur les effets des agents pathogènes sur le saumon sauvage est en cours. [redacted]



Aquaculture – Sciences de l'aquaculture

Enjeu : Les activités scientifiques concernant l'aquaculture, y compris celles dirigées par le MPO, font l'objet d'une attention accrue et il n'y a pas de consensus sur les risques que pose l'aquaculture aux populations de poissons sauvages.

Contexte :

- Compte tenu de la situation, les ministres des Sciences et de Pêches et Océans ont demandé à Mme Mona Nemer, conseillère scientifique principale du gouvernement du Canada, de diriger un groupe d'experts indépendant sur les sciences de l'aquaculture,
- Le groupe devrait rendre publiques à l'automne 2018 des recommandations sur le rôle de la science dans la prise de décision et celui de la communication des sciences et des décisions concernant l'aquaculture.

Prochaines étapes / Décisions :

- Continuer d'insister sur l'importance pour les scientifiques de pouvoir parler en public de leur science.
- Évaluer le rapport du groupe d'experts indépendant et ses recommandations une fois qu'elles seront disponibles.



Fisheries and Oceans Canada / Pêches et Océans Canada

SECRET

4

Baleines – Baleines noires de l'Atlantique Nord

Enjeu : Mesures de gestion des pêches pour protéger les baleines noires de l'Atlantique Nord.

Contexte :

- Un nombre sans précédent de morts de baleines noires de l'Atlantique Nord s'est produit dans les eaux canadiennes (12). Ces morts ont été causées par des collisions avec des navires et à des empêtrements.
- Des mesures de gestion des pêches ont été établies en 2017-2018 afin de protéger les baleines noires de l'Atlantique Nord, y compris des fermetures statiques et dynamiques (temporaires) concernant les pêches à engins fixes non surveillés, l'augmentation de la surveillance aérienne et en mer, l'obligation de signaler les engins perdus et les interactions avec des mammifères marins, des exigences relatives aux engins et aux casiers, des modifications à la saison de pêches au crabe des neiges dans le sud du golfe du Saint-Laurent, etc.
- Le Règlement sur les mammifères marins (le Règlement) concernant l'instauration d'une distance d'approche minimale générale de 100 mètres pour la plupart des baleines, y compris les baleines noires de l'Atlantique Nord, a été publié le 11 juillet 2018.
- Au sein de l'industrie, les réponses continuent d'être mitigées. Les intervenants sont préoccupés par la cohérence du Règlement et la mobilisation de l'industrie et demandent que la question soit de nouveau examinée avant le début de la saison 2019.

Prochaines étapes / Décisions :

- Obtention par le MPO de la rétroaction des pêcheurs à la fin de l'été/au début de l'automne. Le régime de gestion sera évalué à l'automne 2018 et fera l'objet de discussions avec les intervenants avant le début de la saison 2019. Réalisation d'un examen de fin d'année par le MPO.
- Démonstration que les mesures de gestion des pêches canadiennes conçues pour protéger les mammifères marins sont comparables en efficacité à celles prises par les États-Unis et qui seront obligatoires pour respecter les exigences de l'accès au marché en vertu de la loi américaine sur la protection des mammifères marins à compter de 2022.

Canada



Fisheries and Oceans Canada | Pêches et Océans Canada

s.21(1)(b)
s.69(1)(g) re: (a)
s.69(1)(g) re: (c)

SECRET

4

Baleines – Épaulards résidents du Sud

Enjeu : Mesures de gestion des pêches pour protéger l'épaulard résident du Sud en péril.

Contexte :

- La population actuelle, qui compte 76 baleines, inscrite comme espèce en péril en vertu de la Loi sur les espèces en péril (LEP), fait face à une menace imminente en raison : 1) des perturbations acoustiques provenant de la circulation de navires, 2) du manque de proies dû à la faible montaison du saumon quinnat et sa pêche, et 3) des contaminants.
- En mai 2018, le ministre des Pêches et des Océans et le ministre de l'Environnement et du Changement climatique ont déterminé qu'une menace imminente plane sur la survie ou le rétablissement de l'espèce. Des mesures de gestion des pêches ont été mises en œuvre au printemps/à l'été 2018 pour répondre à l'absence de disponibilité des proies, y compris la fermeture et la réduction de pêches dans trois zones d'alimentation clés.
- Voici d'autres mesures clés qui ont été prises : la modification du Règlement visant à augmenter les distances minimales d'approche pour réduire les perturbations et la réduction volontaire du trafic maritime afin de diminuer le bruit sous-marin dans les zones d'habitat essentiel.
- Le MPO modifie la stratégie de rétablissement des espèces en péril afin d'y inclure la protection de l'habitat essentiel de l'épaulard résident du Sud.
- [redacted]

Prochaines étapes / Décisions :

- Maintien du groupe de travail composé d'intervenants multiples et d'Autochtones concernant l'épaulard résident du Sud (première réunion : 30 juillet).
- [redacted]

Canada

s.69(1)(g) re: (a)
s.69(1)(g) re: (c)



Fisheries and Oceans Canada | Pêches et Océans Canada

SECRET

5 Gestion des pêches – Renouvellement de la *Loi sur les pêches*

Enjeu : Le gouvernement du Canada demeure engagé à rétablir les protections éliminées et à incorporer des mécanismes de protection modernes dans la *Loi sur les pêches.*

Contexte :

- Lettre de mandat : « Travailler en collaboration avec le ministre des Transports pour étudier les modifications à la *Loi sur la protection des eaux navigables* apportées par le précédent gouvernement, réinstaurer les protections éliminées et intégrer des mécanismes de protection modernes. »
- Le projet de loi C-68, *une loi modifiant la Loi sur les pêches et d'autres lois en conséquence* déposé le 6 février 2018. Les secteurs clés comprennent : la réconciliation avec les Autochtones, les dispositions de protection de l'habitat du poisson, le rétablissement des stocks de poissons, le renforcement des politiques côtières, les dispositions pour la création d'un pouvoir d'arrêté pour la gestion des pêches, les dispositions pour la protection de la biodiversité et les dispositions concernant la captivité des mammifères marins.
- Dans le cadre de l'examen des processus environnementaux et réglementaires du gouvernement du Canada qui comprend également le projet de loi C-69, une loi visant à mettre en vigueur la *Loi sur l'évaluation d'impact* et la *Loi sur la Régie canadienne de l'énergie*, de modifier la *Loi sur la protection de la navigation*, ainsi qu'à apporter des modifications aux autres lois en conséquence.

Prochaines étapes / Décisions :

- Le projet de loi C-68 en attente d'un renvoi au Comité sénatorial permanent ayant comme objectif d'obtenir la sanction royale au printemps 2019.
- [redacted]

Canada

5 Gestion des pêches – Pêches commerciales

Enjeu : Le MPO doit relever de futurs défis en matière de gestion de certaines pêches commerciales, concernant la stabilité de l'accès et les quotas.

Contexte :

- Le MPO entreprend un examen des quotas pour le sébaste, étant donné que le statut du stock s'améliore, et nous visons à rouvrir éventuellement une pêche commerciale.
- Le MPO a annoncé qu'il entamait un processus d'appel d'offres pour la pêche à la mactre de Stimpson en vue d'instaurer un quatrième permis.
- Un processus de consultation sera lancé en vue d'élaborer la réglementation régissant l'ensemble des politiques de délivrance de permis de pêche côtière et la reconstitution du stock.

Prochaines étapes / Décisions :

- En septembre : Achèvement de l'examen du sébaste en vue d'une décision ministérielle.
- Engagement continu pour le processus lié à la mactre de Stimpson.
- De juillet à septembre : Processus de consultation visant à élaborer la réglementation.

s.21(1)(b)
s.69(1)(g) re: (a)
s.69(1)(g) re: (c)

Fisheries and Oceans Canada | Pêches et Océans Canada

SECRET

5

Gestion des pêches – OCPED

Enjeu : L'Office de commercialisation du poisson d'eau douce (OCPED).

Contexte :

- Vous êtes le ministre responsable de l'OCPED, la seule société d'État du MPO. L'OCPED est basée à Winnipeg et compte environ 350 employés dans l'ouest du Canada.
- L'OCPED est acheteur unique conformément à la législation. L'Office regroupe la production de plusieurs petites pêcheries isolées sous l'égide d'une seule et même organisation de collecte, de transformation et de vente.
- Lors de sa mise en place (1969), cinq juridictions y participaient (l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et l'Ontario). À compter de 2017, toutes ces juridictions à l'exception des Territoires du Nord-Ouest avaient quitté l'entente en faveur d'un marché ouvert.
- [redacted]

Prochaines étapes / Décisions :

- [redacted]
-
-

Canada



Fisheries and Oceans Canada   Pêches et Océans Canada

SECRET

5 Gestion des pêches – Pêche récréative du saumon à Terre-Neuve-et-Labrador

s.21(1)(b)

Enjeu : Examen de mi-saison sur la décision concernant la pêche récréative du saumon à Terre-Neuve-et-Labrador.

Contexte :

- Le MPO s'est engagé à revoir la décision concernant la pêche du saumon à la mi-saison d'ici le 20 juillet. Décision qui permet actuellement à une personne de pêcher un maximum de deux saumons.
- L'examen est basé sur les retours de saumon lors de la première moitié de la saison de pêche surveillée par le MPO.
- Deux examens de décisions : une pour Terre-Neuve et une pour le Labrador.

Prochaines étapes / Décisions :

- En général, les retours de saumon sont à la baisse de façon importante. Les options pour la décision seront de :

[redacted]

- La décision pour les pêches de Terre-Neuve est prévue le 19 juillet et pour le Labrador, deux semaines plus tard (en raison du retour tardif du saumon).
- Mobilisation de la province de Terre-Neuve-et-Labrador le 12 juillet, séance d'information technique pour l'industrie le 16 juillet, séance d'information technique pour les médias le 16 juillet.

Canada

5

Gestion des pêches – CAST

Enjeu : *Collaboration for Atlantic Salmon Tomorrow* (CAST) est un groupe d'intervenants multiples, qui a élaboré une proposition pour une expérience d'ensemencement de saumoneaux élevés jusqu'à l'âge adulte afin de déterminer si une stratégie peut être élaborée pour enrichir les populations de saumons de l'Atlantique dans l'ensemble du bassin de la rivière Miramichi.

Contexte :

- Le projet d'empoissonnement adulte est un des nombreux projets qui est entrepris ou proposé par CAST. Le MPO a fourni du financement pour d'autres projets alors que l'APECA et le Nouveau-Brunswick ont fourni un financement substantiel pour ce projet.
- Deux examens scientifiques officiels par les pairs ont été menés par le MPO afin de se pencher sur le concept d'ensemencement de saumoneaux élevés jusqu'à l'âge adulte et sur la proposition en particulier. L'examen par les pairs le plus récent, effectué par des experts, a eu lieu à la suite du refus du MPO d'autoriser l'ensemencement dans l'ensemble du bassin de la rivière Miramichi de 630 saumons adultes élevés en écloserie (en 2017). Le MPO a indiqué que les recommandations provenant de l'examen par les pairs devront être étudiées avant qu'un ensemencement à grande échelle puisse être autorisé. Le MPO a également indiqué que toute décision sur l'empoissonnement devra tenir compte des commentaires de la Mi'gmawe'l Tplu'taqnn Incorporated (MTI). La question a attiré la couverture des médias dans la Région du Golfe et d'autres provinces de l'Atlantique.
- Le MPO a depuis reçu la proposition expérimentale révisée de CAST et les pourparlers se poursuivent avec CAST, et la MTI sur divers éléments de la proposition avant la prise de décision définitive sur la délivrance de permis.

Prochaines étapes / Décisions :

- Une réunion entre la MTI et le MPO est actuellement prévue le 17 juillet 2018.
- Une décision sur le permis d'empoissonnement du saumon de l'Atlantique dans l'ensemble du bassin de la rivière Miramichi est prévue d'ici la fin de l'été 2018. Une recommandation s'ensuivra en août.

5 Gestion des pêches – Saumon du Pacifique

Enjeux : Les étapes suivies par le MPO pour soutenir la conservation et l'utilisation durable du saumon du Pacifique.

Contexte :

- Bon nombre de populations de saumon sont en déclin en raison du changement climatique et d'autres facteurs, y compris les cinq populations de saumons qui sont évaluées pour éventuellement faire partie des espèces en péril en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP).
- Le MPO prend des mesures pour la conservation de ces stocks, y compris une réduction des mortalités en raison des pêches de 25 à 35 % pour les stocks de saumon quinnat qui, en 2018, restent préoccupants. Ces mesures ne font pas l'unanimité, plus précisément dans le secteur des pêches récréatives (environ 300 000 pêcheurs à la ligne et environ 1 milliard de dollars en activités économiques).
- Le MPO s'est engagé à revoir la Politique de répartition du saumon en fonction de la récente décision Ahousaht. Cela comprendra de vastes consultations/collaborations intensives avec les Premières Nations et les intervenants.
- Le MPO élabore un plan de mise en œuvre de la Politique concernant le saumon sauvage afin de faire progresser davantage les objectifs de la Politique (à l'origine élaborée en 2005 pour aider à reconstituer et à maintenir les populations de saumon en bonne santé et diversifiées).

Prochaines étapes / Décisions :

- L'achèvement du plan de mise en œuvre définitif de la Politique concernant le saumon sauvage est attendu à l'été 2018, et devrait être prêt pour diffusion publique au début de l'automne 2018.
- La prise en considération d'autres mesures de gestion (y compris des mesures de protection pour l'épaulard résident du Sud) pour 2019 et au-delà.
- Initier un examen de la Politique de répartition du saumon, y compris tenir des consultations au début de l'automne/hiver 2018.

6 Programme international, fédéral-provincial-territorial – Renégociation de l'ALENA

Enjeu : Le MPO participe aux négociations concernant le libellé sur les pêches et le volet Environnement. L'échéancier pour la reprise et la conclusion des négociations n'est pas certain.

s.21(1)(b)

Contexte :

- Les négociations ayant trait à l'ALENA sont en suspens depuis la mi-mai, à la suite d'une réunion des ministres du Commerce des pays participant à l'ALENA.
- [redacted]
- Les négociations de l'ALENA prennent place dans le contexte plus large comprenant les nouveaux tarifs imposés par les États-Unis, les tarifs sur les marchandises importées (1er juin), y compris sur l'acier et l'aluminium provenant du Canada et les tarifs en guise de représailles du Canada imposés sur plus de 100 produits importés des États-Unis.
- [redacted]

Prochaines étapes / Décisions :

- [redacted]
- [redacted]
- [redacted]



Fisheries and Oceans Canada　Pêches et Océans Canada

SECRET

6 Programme international, fédéral-provincial-territorial – G7 et réunions ministérielles

s.15(1)(I.A.)
s.21(1)(b)

Enjeu : La réunion ministérielle conjointe du G7 sur la santé des océans, des mers et des collectivités résilientes.

Contexte :

- Dans le cadre de la présidence du Canada au G7, le Canada sera l'hôte de la réunion du regroupement ministériel concernant les océans, l'énergie et le climat à Halifax, du 19 au 21 septembre 2018.
- Les sujets abordés à la réunion sur les océans du 20 septembre seront : les plastiques et les déchets marins, la durabilité des océans et des pêches (y compris accroître les connaissances sur les océans et lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée), les côtes et collectivités résilientes, et l'énergie extracôtière propre.
- Un sommet sur les océans regroupant des intervenants multiples sera organisé le 19 septembre 2018.

Prochaines étapes / Décisions :

- Le MPO mènera une séance sur la durabilité des océans et des pêches lors de la réunion du 20 septembre et mènera conjointement avec RNCan et ECCC les séances sur les autres sujets. La participation ministérielle est recommandée pour la réunion sur les océans et le sommet regroupant des intervenants multiples.
- [redacted]
- Le Canada et le Kenya organiseront conjointement la conférence mondiale sur l'économie bleue durable qui se tiendra à Nairobi, du 26 au 28 novembre 2018. Il s'agira d'une occasion de faire la promotion des résultats du G7 dans le cadre d'un forum mondial.

Canada

s.69(1)(g) re: (a)
s.69(1)(g) re: (c)



Fisheries and Oceans Canada   Pêches et Océans Canada

SECRET

6

Programme international – TSP

Enjeu : Renouvellement du Traité sur le saumon du Pacifique (TSP)

Contexte :

- Le TSP est l'accord Canada-États-Unis le plus important en matière de pêches dans le Pacifique. Il engage les Parties à coopérer à la recherche, la gestion et l'amélioration des stocks de saumon du Pacifique, et établit la répartition en ce qui a trait à la conservation et à la pêche, en ce qui concerne les stocks de saumons migratoires.
- En juillet 2018, les membres de la Commission du saumon du Pacifique (CSP) se sont mis d'accord sur les modifications proposées à cinq chapitres du TSP (qui échoie le 31 décembre 2018).
- [redacted]
- Nous nous attendons à une réaction partagée de la part des Premières Nations et des intervenants.

Prochaines étapes / Décisions :

- D'ici la mi-juillet 2018, la CSP vous enverra une lettre précisant leurs recommandations. Du matériel de communication est en cours de rédaction.
- [redacted]

Canada

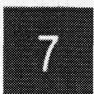
000046

Garde côtière canadienne



Fisheries and Oceans Canada   Pêches et Océans Canada

SECRET



Garde côtière – Renouvellement de la flotte

Enjeu : La Stratégie nationale de construction navale (SNCN), lancée en 2010, est la voie d'approvisionnement pour les projets totalisant 7 milliards de dollars visant à renouveler la flotte.

Contexte :

- En vertu de la SNCN dirigée par Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), le chantier naval Vancouver Shipyards (VSY) construit trois navires hauturiers de sciences halieutiques (en construction), un navire hauturier de science océanographique, et un brise-glace polaire, en plus des deux navires de soutien interarmées du ministère de la Défense nationale (MDN).
- La construction des petits navires est répartie parmi les chantiers navals canadiens à l'exception du VSY et du Irving Shipbuilding Inc. qui a été choisi pour la construction des navires de combat du MDN.
- Récemment, la GCC a pris livraison de 22 hélicoptères et deux des 20 bateaux de recherche et sauvetage.
- La livraison des grands navires a eu lieu plus lentement que prévu, créant une pression financière sur les projets et des lacunes de programme dans le programme scientifique et, au bout du compte, dans le programme de déglaçage.
- s.21(1)(b) [redacted]

Prochaines étapes / Décisions :

- La conception du brise-glace polaire est terminée et sa construction est prévue après le projet de navire de soutien interarmées du MDN.

Canada



Fisheries and Oceans Canada | Pêches et Océans Canada

SECRET

7

Garde côtière – Acquisition de brise-glaces provisoires

Enjeu : La Garde côtière poursuit ses démarches pour l'acquisition de trois brise-glaces usagés afin de remplacer les grands navires actuels pendant qu'ils feront l'objet de travaux de radoub ou qu'ils seront retirés du service.

Contexte :

- Les retards dans le renouvellement de la flotte entraînent des lacunes dans les programmes.
- À la suite d'un vaste processus de mobilisation avec l'industrie et en vertu de l'annonce du premier ministre du 18 janvier 2018, les négociations avec le chantier Davie ont mené à la délivrance d'un préavis d'adjudication de contrat (PAC) le 22 juin 2018 pour l'acquisition par Davie de trois brise-glaces commerciaux existants actuellement en Europe. Le processus du PAC a pris fin le 11 juillet 2018.
- Les navires sont indispensables pour maintenir une présence primordiale sur l'eau pendant que les navires de la Garde côtière font l'objet d'entretien (entretiens panifiés, réparations non planifiées, travaux de prolongement de la vie des navires) ou lorsque les navires vieillissants doivent être retirés du service avant que ceux qui les remplaceront soient mis en service.

Prochaines étapes / Décisions :

- La Garde côtière collabore avec SPAC à l'examen d'un bon nombre de réponses reçues concernant le processus du PAC, à la suite duquel une décision sera prise pour l'octroi du contrat.
- L'objectif vise à avoir un navire en service pour la saison de déglaçage 2018-2019 et à avoir les deux autres en service en 2019-2020.

Canada

7

Garde côtière – Navires de remorquage d'urgence

Enjeu : La Garde côtière poursuit ses démarches pour la location de deux navires de remorquage d'urgence.

Contexte :

s.21(1)(b)

- Tel qu'ils ont été annoncés dans le cadre du Plan de protection des océans, les navires de remorquage d'urgence seront utilisés pour augmenter la capacité d'intervention d'urgence sur la côte Ouest.
- Les navires auront la capacité de remorquer les grands navires commerciaux, notamment ceux qui sont à risque de s'échouer ou de polluer.
- Les navires de remorquage d'urgence combleront des besoins opérationnels tandis qu'une solution à long terme est définie de façon conjointe avec la Garde côtière et Transports Canada.
- Des questions ont été posées concernant le processus d'approvisionnement, [redacted]

Prochaines étapes et décisions :

- La demande de proposition s'est terminée en avril [redacted] Le contrat de trois ans doit être signé à très court terme pour que le premier navire soit en service cet automne et le second d'ici un an.